

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE MARDI 10 FÉVRIER 2015 À 19 H.

Sont présents :	M. Jean-François Boudreault	Maire
	M. Stefan Tremblay	Conseiller no. 1
	Mme Annie Gosselin	Conseillère no. 2
	Mme Hélène Tanguay	Conseillère no. 3
	M. Jean-François Auclair	Conseiller no. 4
	Mme Véronique Rodgers	Secrétaire-trésorière

Point 1. Ouverture de la séance

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

Point 2. Résolution # 15-02-015

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Point 3. Résolution # 15-02-016

Lecture et adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015

La secrétaire-trésorière résume les principaux points du procès-verbal.

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015.

Point 4.

Lecture du résumé de la correspondance

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :
 - Avis de non-conformité : Niveau piézométrique des eaux souterraines au lieu d'enfouissement en tranchée, REIMR article 66 al. 2 – Automne 2014
 - Avis de non-conformité : Au Règlement sur la qualité de l'eau potable du système de distribution d'eau potable de Port-Menier, article 30 al. 1
- Postes Canada : Réduction possible des heures d'ouverture pendant les jours de semaine au bureau de poste de Port-Menier.

Point 5.

Rapport de la trésorière

La trésorière résume le rapport budgétaire au 31 janvier 2015.

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la trésorière pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2015.

Point 6. Résolution # 15-02-017

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 15-01 au montant de 58 832.56 \$.

Point 7. Résolution # 15-02-018

Approbation de la liste des comptes payés

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 15-01.1 totalisant une somme de 47 025.47 \$. Ce bordereau couvre la période du 1^{er} au 31 janvier 2015.

Point 8.Énumération des factures de plus de 500 \$

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures de plus de 500 \$ suivantes :

- A. Hébert & Fils Inc. 37 307.11 \$
Contrat de déneigement 2014-15 (premier versement de trois)
- BPR-Infrastructure inc. 4 311.57 \$
Honoraires professionnels – Barrage du lac St-Georges
- Deloitte 3 518.24 \$
Rapport d'audit – Reddition de comptes du programme TECQ
- Marcel Dionne & Fils inc. 2 154.40 \$
Palettes de chlore liquide (2) – Station d'eau potable
- Pompes Côte-Nord Inc. 1 878.46 \$
Réparation d'une pompe de la station de pompage PP-1A
- Roche ltée, Groupe-conseil 915.44 \$
Suivi du plan d'action eau potable, suivi art. 53 et inscription PRIMEAU
- Société Mutuelle de Prévention inc. 507.05 \$
Forfait de gestion de janvier à juin 2015
- Tremblay Bois Mignault Lemay 1 380.05 \$
Rédaction d'un devis d'appel d'offres – Rénovation centre communautaire

Point 9.Rapport des conseillers

M. Stefan Tremblay fait le suivi de la juridiction de l'emplacement où se trouve notre quai flottant au port. Des vérifications se font auprès du ministère des Transports.

Point 10. Résolution # 15-02-019Achat d'une sonde de niveau - GENEQ Inc. – Distribution de l'eau potable

ATTENDU le plan d'action adopté en octobre 2014 dans le cadre de la mise aux normes de nos installations pour l'alimentation et la distribution de l'eau potable;

ATTENDU QUE le capteur de pression sera installé dans le bâtiment près des puits et sera plus pratique à long terme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'acheter, chez GENEQ inc., le capteur de pression KPSI 700 avec afficheur et contrôleur avec enregistrement des données, avec 300 pieds de câble pour se rendre éventuellement dans la station de traitement de l'eau potable, au coût de 2 950 \$ plus le transport et les taxes applicables.

Point 11. Résolution # 15-02-020Demande d'aide financière – Fondation des sourds du Québec

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de 50 \$ à la Fondation des sourds du Québec.

Point 12. Résolution # 15-02-021Demande d'acquisition d'un terrain

ATTENDU la demande d'acquisition d'une parcelle des lots 182, 185 et 186 situés sur le chemin de la Ferme afin d'agrandir un terrain existant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité de vendre à M. Éric Perreault les lots 182-P, 185-P et 186-P totalisant 1 812.9 m², village de Port-Menier, au cadastre officiel de l'île d'Anticosti, pour la somme de 181.29 \$ plus les taxes exigibles, payée comptant à la signature de l'acte de vente selon les conditions présentées initialement au demandeur.

Que M. Jean-François Boudreault, maire, et Mme Véronique Rodgers, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient et sont autorisés par les présentes à signer pour et au nom de la Municipalité ledit acte de vente et tout autre document pertinent à la réalisation de la présente résolution et de toute somme reçue, donner bonne et valable quittance.

Que M. Boudreault et Mme Rodgers sont également autorisés à déléguer leurs pouvoirs aux mêmes fins à la secrétaire à l'étude du notaire mandaté.

Point 13. Résolution # 15-02-022

Renouvellement de notre assurance dépollution et responsabilité environnementale de réservoirs d'entreposage

ATTENDU l'événement survenu le 17 mars 2014 au centre communautaire;

ATTENDU QUE la prime et le montant de la franchise ont doublé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité de renouveler notre assurance dépollution et responsabilité environnementale de réservoirs d'entreposage (huile à chauffage) auprès d'Encon au coût de 5 632 \$ plus les taxes applicables.

Point 14. Résolution # 15-02-023

Diagnostic et réparation du camion à déchets

ATTENDU les quelques petits problèmes mécaniques du camion à déchets;

ATTENDU que le Centre de réparation mécanique de l'île ne possède pas l'appareil qui permet de diagnostiquer les problèmes de notre camion International;

ATTENDU la disponibilité d'un technicien de Sept-Îles le lundi 16 février ou le lundi suivant, soit le 23 février;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité de faire venir un technicien de Sept-Îles, d'assumer les frais de déplacement et de séjour, le prix des pièces nécessaires ainsi que son taux horaire de 102 \$.

Point 15. Résolution # 15-02-024

Avis de motion – Règlement sur le déneigement d'un chemin public avec une souffleuse d'une masse nette de plus de 900 kilogrammes et sur l'harmonisation des règles de gestion des réseaux locaux

Je, M. Stefan Tremblay, donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil, adopterai un règlement portant le numéro R 124-01-15 sur le déneigement d'un chemin public avec une souffleuse d'une masse nette de plus de 900 kilogrammes et sur l'harmonisation des règles de gestion des réseaux locaux.

Point 16. Résolution # 15-02-025

Venue d'un conteur les 26 et 27 juin 2015

ATTENDU QUE la Municipalité, par sa politique familiale, souhaite dynamiser la vie sociale et culturelle;

ATTENDU QUE le conteur, Simon Gauthier, est intéressé et disponible à produire un ou deux spectacles d'environ une heure chacun les 26 et 27 juin 2015;

ATTENDU QUE le cachet d'un spectacle est de 600 \$ et qu'il nous offre de produire les deux spectacles pour 950 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Tanguay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité de retenir les services de M. Simon Gauthier, conteur, pour les 26 et 27 juin 2015 au coût de 950 \$ plus les taxes applicables. La Municipalité assumera aussi les frais de déplacement et de séjour.

Point 17.

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Trois personnes sont présentes.

Début de la période de question : 19 h 34

- Ne serait-il pas avantageux pour vous de mettre sous abri vos réservoirs d'huile à chauffage?
- Le camion à déchets devrait être à la chaleur, surtout l'hiver, pour lui permettre de démarrer. Que font-ils à Fermont et dans le Nord?

- Les recherches pour une tour cellulaire avancent-ils? Le 2G sera bientôt retiré partout! Il faudrait maintenir un service minimal.
- Nos pompiers volontaires pratiquent-ils? Des citoyens bénévoles peuvent-ils apporter leur aide en cas d'incendie?

Fin de la période de question : 19 h 50

Point 18. Résolution # 15-02-026

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 19 h 51.

Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.

Jean-François Boudreault
Maire

Véronique Rodgers
Secrétaire-trésorière